

Agence des aires marines protégées

Emploi proposé

Volontaire de service civique « Appui au projet de création du Parc naturel marin de Martinique »

Niveau d'études : minimum bac + 5 ou expérience équivalente.

Résidence administrative : Schœlcher (Martinique).

Position administrative : volontariat de service civique (réservé au plus de 26 ans).

Durée : 1 an renouvelable un fois

Contexte

L'arrêté ministériel du 13/04/2012, a confié au préfet de la Martinique la conduite de la procédure pour l'étude et la création d'un parc naturel marin en Martinique.

L'Agence des aires marines protégées, établissement public dédié à la protection du milieu marin, apporte son appui technique, financier et humain au projet depuis mai 2013. Implantée à Schœlcher l'équipe de la mission compte trois agents, un chef de mission et deux chargés de mission.

Elle a animé une large concertation avec l'ensemble des acteurs concernés, afin dans un premier temps d'établir un diagnostic partagé des enjeux du milieu marin martiniquais s'appuyant sur un état des lieux réalisé en 2010, puis dans un second temps de faire émerger un projet de Parc naturel marin (périmètre, orientations de gestion, composition du conseil de gestion). Ces différentes réunions ont fait l'objet de comptes-rendus et de synthèses d'étapes.

Ce projet sera probablement soumis au premier semestre 2016 à enquête publique auprès des populations locales concernées par le futur parc et après consultation des organismes intéressés comme le prévoit l'article L334-3 du Code de l'environnement. Dans cette perspective, la mission d'étude doit rédiger des documents d'enquête publique prévus à l'article R334-28 du Code de l'environnement.

Nature de l'activité

Sous l'autorité hiérarchique du chef de la mission d'étude, le/la volontaire de service « Appui au projet de création du Parc naturel marin de Martinique » devra s'intégrer dans une équipe déjà constituée :

- En apportant une contribution critique sur le fond et la forme à la rédaction des documents nécessaires à l'enquête publique ;

- En garantissant la cohérence de ces documents avec ceux développés par l'Agence dans le cadre de précédentes enquêtes publiques de parcs naturels marins ;
- En coordonnant les différentes contributions, notamment : cartographiques en lien avec le service géomatique et la charte graphique de l'Agence et avec le prestataire chargé de la réalisation du maquettage des documents ;
- En recherchant des illustrations photographiques, comprenant la rédaction de conventions avec les ayants-droits, en classant les photos et en proposant leur intégration dans les documents ;
- En assurant l'encadrement technique de prestataires graphiques et contribuant à la mise en œuvre de marchés publics de communication ;
- En assurant les relectures orthotypographiques des documents d'enquête publique et des différents outils de communication, notamment audiovisuels ;
- En rendant compte quotidiennement de l'avancée des travaux au chef de mission et au chef de service de la communication ;
- En s'impliquant dans des projets de communication menés dans le cadre de l'enquête publique (productions de documents Print, panneaux d'expositions, relations presse et institutionnelle).

Il/elle sera ainsi l'interface entre la mission, le service de communication, le pôle géomatique de l'Agence des aires marines protégées. Ces deux derniers étant basés au siège de l'Agence à Brest, les échanges se feront à distance par voie informatique et téléphonique. Il assurera la coordination avec les prestataires et partenaires externes.

Qualités requises

Compétences et expériences professionnelles

- Une expérience réussie de la communication d'au moins deux ans (stage compris) ;
- Une bonne connaissance de la chaîne graphique et des techniques audiovisuelles ;
Des qualités rédactionnelles avérées (syntaxe, orthographe, connaissance typographiques) ;
- Une bonne connaissance du milieu marin de la Martinique, des questions liées à sa gestion, à sa protection, notamment des enjeux liés à la gestion des espèces patrimoniales et des milieux, ainsi qu'au développement durable des usages ;
- Une connaissance du créole à l'écrit serait un plus pour l'intégration de traductions au sein des documents.

Qualités personnelles

- Rigueur et organisation dans le travail.
- Capacité de travail en équipe (en Martinique mais aussi à distance avec les agents du siège de l'Agence des aires marines protégées).
- Réactivité et adaptabilité.
- Prise d'initiative.

Candidatures

Date limite des candidatures : 13 novembre 2015

Prise de poste : Dès que possible

Les candidatures devront consister en une lettre de motivation et un curriculum vitae.

Elles sont à adresser :

- soit par mail : recrutement@aires-marines.fr indiquant dans l'objet la référence « **HP96** »,
- soit par courrier postal à l'adresse suivante : Agence des aires marines protégées – service ressources humaines – 16, quai de la douane – B.P. 42932 – 29229 Brest Cedex 2.

Les personnes souhaitant des informations sur le poste peuvent contacter François COLAS, chef de la mission d'étude pour la création d'un parc naturel marin en Martinique au 05 96 30 22 80 et Agnès POIRET chef du service communication au 02 98 33 92 58.

Modalités de sélection

Une première sélection des candidats est effectuée au vu de la lettre de motivation et du curriculum vitae. Les candidats retenus seront auditionnés. L'Agence des aires marines protégées accepte les auditions par visioconférence.